**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 38 (1909)

**Heft:** 12

Rubrik: Chronique scolaire

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Chronique scolaire

Confédération. — Le Conseil fédéral a décidé de subventionner les sociétés de gymnastique des écoles normales, de la même manière qu'il subventionne déjà les sociétés de gymnastique des instituteurs. La Confédération prendra à sa charge la moitié de la somme allouée par le canton.

Fribourg. — Les examens des aspirants et des aspirantes

au brevet de capacité auront lieu du 27 au 30 juillet.

— Un arrêté du Conseil d'Etat, en date du 11 mai 1905, rattache la commune de Villangeaux (Glâne) au cercle scolaire d'Ecublens-Eschiens. La commune de Villangeaux contribue pour un cinquième de la dépense scolaire totale et elle nomme un représentant dans la commission scolaire.

— Cours de vacances à l'Université de Fribourg. — Des cours de vacances pour le public lettré, spécialement pour les instituteurs et les institutrices des écoles primaires auront lieu à l'Université de Fribourg, entre le 20 et le 30 juillet 1909. Le programme de ces cours paraîtra dans quelques jours. On traitera surtout des questions de pédagogie expérimentale et psychologique, de littérature française et allemande modernes, d'esthétique et d'hygiène scolaires.

M. le professeur de Munnynck orientera sur les courants principaux dans la philosophie moderne; M. le professeur van Cauwelaert parlera sur la pédagogie expérimentale et psychologique; M. le D<sup>r</sup> Dévaud traitera des questions pédagogiques récentes d'après les écoles d'Allemagne; M. le professeur Beck, des œuvres postscolaires; M. le D<sup>r</sup> Favre, des principaux réprésentants de la littérature française au XIX<sup>mc</sup> siècle; M. le professeur Kosch, des sujets de littérature allemande moderne; M. le professeur Gariel, des salaires; M. Kathariner, des problèmes biologiques; M. Gockel, des questions physiques; M. le D<sup>r</sup> Gyr, de la chimie expérimentale; M. le professeur Glücksmann, de l'hygiène scolaire. La Chancellerie de l'Université reçoit les demandes de participation et fera parvenir le programme détaillé, dès son apparition, à toutes les personnes qui le demanderont.

Zurich. — Le Conseil d'Education du canton de Zurich organise des cours de vacances, qui auront lieu à Zurich, du 26 juillet au 7 août. La Chancellerie de la Direction cantonale de l'Instruction publique enverra le programme de ces cours et les conditions d'admission à tous ceux qui en feront la demande.